

Programme d'actions

PCAET du Pays de Brie et Champagne



SOMMAIRE

1. Axe 1 : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires.....	3
2. Axe 2 : Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable.....	14
3. Axe 3 : Favoriser une économie résiliente et durable.....	18
4. Axe 4 : Habiter durablement le territoire.....	24
5. Axe 5 : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable.....	36
6. Axe 6 : Assurer la mise en œuvre du PCAET.....	46

1. AXE 1 : PROMOUVOIR UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES EXEMPLAIRES

Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme					
Axe : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires					
Objectifs de l'action :					
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
Sous actions					
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Via le SCOT, intégrer aux documents d'urbanisme des préconisations sur : <ul style="list-style-type: none"> L'habitat durable La mobilité et la réduction des besoins en déplacement La prise en compte du développement des ENR, la réduction de la vulnérabilité aux risques naturels et climatiques la qualité de l'air La séquestration carbonn et la préservation et valorisation de la ressource forestière 	2024-2030	PETR à travers le SCOT	Communes (doc urba), CCSOM	Pilote 	CCSOM : intégration du service autorisation droit du sol 
Sensibiliser les habitants et acteurs du territoire aux enjeux de l'aménagement durable <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PPA) grâce à des outils de déclinaison du SCoT (grille d'analyse) Poursuivre une gestion et un nettoyage efficace des cours d'eaux par les syndicats des eaux Elaborer les plans communaux de sauvegarde et plans intercommunaux de sauvegarde . Communiquer sur la mise en œuvre du SCoT 	2024-2030	PETR, Communes, Syndicat des Eaux	EPCI	Pilote 	Partenaire 
Réduire les besoins en déplacement <ul style="list-style-type: none"> Encourager la relocalisation des entreprises en travaillant avec la CMA, la CCI pour identifier les besoins et freins des entreprises à l'installation puis pour favoriser leur implantation. Travailler sur l'accessibilité des services et des commerces de proximité Promouvoir la visioconférence et le télétravail auprès des entreprises et employeurs du territoire 	2024-2030	EPCI	PETR (SCOT), CMA, CCI	Partenaire 	Pilote 

Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme

- Favoriser l'accessibilité numérique en s'assurant que tout le territoire et couvert avec un débit internet suffisant et en organisant des ateliers d'apprentissage du numérique pour les publics en demande

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

Politiques liées : PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
SCoT élaboré		PETR	1 fois
Grille d'analyse établie		PETR	1 fois
Nombre de documents d'urbanisme mis en compatibilité avec le SCoT			Annuelle
Part des communes couvertes par un document d'urbanisme intégrant des mentions « environnementales » (ENR, artificialisation, biodiversité, eau, constructions biosourcées...)		DDT / Territoire communes	Annuelle
Flux domicile/travail			
Nombre de PCS / PIS élaborés			

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des émissions du territoire	XXX CO2	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et en %)	612 GWh en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des surfaces		Corinne Land Cover	
Indice de concentration d'emploi	CCSSOM : 74 (2020) CCBC : 90.8 (2020) CCSM : 78,5 (2020)	INSEE (EMP T5)	Annuelle

Modalités de financement

Budget prévu  Elaboration du SCoT : 160 000 € Mission SCoT au PETR	Moyens  0.2 ETP minimum pour le suivi du SCoT	Financements disponibles : Etat (DGD) , Région (Couverture des SCoT) AAP thématiques (TVB, etc...)
--	--	---

Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme



Les actions déjà en cours :

Le SCoT est en cours d'élaboration avec une approbation prévue pour mi 2025. Conforme aux ordonnances de 2020, il intégrera par ailleurs les attendus de la loi Climat et Résilience. Par ailleurs, l'approbation préalable du PCAET à celle du SCoT permettra d'intégrer dans ce dernier les éléments à décliner. À la suite de l'approbation du SCoT, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme permettra une mise en œuvre directe de cette fiche action.

Action N° 2 Réaliser un diagnostic des friches et de la vacance

Axe : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Identifier les friches et les possibilités d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les logements vacants grâce à des entretiens avec le réseau d'élus locaux • Recenser les friches : préparer le cadrage méthodologique (2024) puis lancer l'étude (2025) 	2023-2024	PETR	Etat, EPCI, Communes	pilote	partenaires
•					

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
● ●	● ● ●	● ●				

Politiques liées : PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réalisation de l'inventaire		PETR	1 fois

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Surfaces de friches réhabilitées Nombre de projets initiés		Communes / EPCI	annuelle

Modalités de financement

Budget prévu  Ingénierie interne au PETR	Moyens 	Financements disponibles : 
--	--	--

Les actions déjà en cours :

Action N° 2 Réaliser un diagnostic des friches et de la vacance

Action N° 3 Améliorer le fonctionnement des collectivités dans une logique d'exemplarité vis-à-vis des enjeux Climat Air Energie

Axe : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Définir de manière annuelle une feuille de route pour porter le développement durable et décliner la politique bas carbone dans les pratiques des collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour la CCSSOM et chaque EPCI volontaire,, définir chaque année dans cette feuille de route les actions à conduire en matière de : <ul style="list-style-type: none"> opérations de réhabilitation des bâtiments, équipements Suivi des consommations (énergie, eau...) Achats publics (pour lesquels des critères environnementaux seront étudiés etc.) Actions de communication (eau, déchets...) Actions de sensibilisation et de formation des agents/ élus Mobilité (flotte) Autres (actions en faveur de la trame noire...), 	Durée du PCAET	EPCI		Observateur 	Pilotes 
<p>Faciliter la mobilisation des aides pour accélérer la transformation des collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer une veille sur les dispositifs d'ingénierie (type CEP) et les labels et proposer aux communes/ EPCI des temps de présentations et d'échanges sur leur déploiement local Mobiliser les ressources liées au PTRTE pour favoriser l'accès aux financements des projets locaux 		PETR	Etat/ Région/ Département (comité de pacte)		
<p>Améliorer et réduire les déplacements liés au fonctionnement des collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir un cadre autorisant le télétravail et s'assurer que les agents disposent des moyens matériels nécessaires Organiser certaines réunions inter- ou intra-EPCI en visio-conférence lorsque cela est possible Permettre des horaires plus souples pour permettre le covoiturage Poursuivre le télétravail mis en place par la collectivité et répondant à la demande des agents ensuite : Equiper les bâtiments publics avec des salles de visio (1 lieu équipé pour le territoire à mettre en place) Organiser le covoiturage pour les réunion d'élus 		EPCI, PETR		Pilote 	Pilotes 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

Politiques liées : PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

Suivi de l'action

Action N° 3 Améliorer le fonctionnement des collectivités dans une logique d'exemplarité vis-à-vis des enjeux Climat Air Energie

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Feuille de route annuelle de chaque EPCI réalisée	-	EPCI	annuelle
Nombre d'actions réalisées annuellement pour chaque feuille de route	-	EPCI	annuelle
Couverture du territoire en équipements visio		Communes, EPCI, PETR	annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Part d'agents faisant du télétravail au moins 1 jour par semaine		Communes, EPCI, PETR	annuelle
Nombre de jours de télétravail moyen par agent		Communes, EPCI, PETR	annuelle
Part d'élus venant en covoiturage pour les réunions		Communes, EPCI, PETR	annuelle

Modalités de financement

Budget prévu  Inclus au fonctionnement des collectivités	Moyens  Inclus au fonctionnement des collectivités	Financements disponibles : 
--	---	--

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 4 Avoir un patrimoine public peu impactant

Axe : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Planifier la rénovation performante du patrimoine public et la mettre en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une ingénierie pour suivre les investissements importants à mettre en place Rénover les bâtiments publics et les adapter au changement climatique : Réaliser des diagnostic énergie pour préconiser les changements à réaliser et rationaliser pour mieux connaître le parc de bâtiments Mettre en place un investissement intelligent et raisonné : a minima à l'échelle des EPCI en s'appuyant sur les aides disponibles type Climaxion Lors des rénovations, viser des labels ambitieux type BBC rénovation Changer les chaudières, isoler et rénover les bâtiments, tout en tenant compte de l'adaptation au changement climatique (végétalisation, masques solaires ...) 	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région	Observateur 	Pilotes 
<p>Mettre en place des projets d'ENR (notamment solaires) sur les bâtiments publics</p> <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur l'étude financée par l'Ademe pour réfléchir à l'implantation de solaire en autoconsommation des bâtiments publics, en lien avec le programme de rénovation Se saisir des opportunités lors des rénovation pour mettre en place des projets d'ENR&R : solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, chaufferie biomasse etc. Encourager l'installation des pompes à chaleur eau/eau surtout pour les gros bâtiments communaux et publics (pour lesquels les investissements seront plus rentables et plus performants) 		EPCI et communes	ADEME, région	Observateur 	Pilotes 
<p>Réduire l'impact de l'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> Adapter les éclairages aux besoins et mouvements des habitants Avant tous travaux, identifier les besoins en éclairage du secteur Utiliser les innovations techniques pour optimiser l'éclairage public : Installer des détecteurs de présence pour allumer les éclairages uniquement lorsque cela est nécessaire Remplacer les éclairages les plus anciens par des ampoules LED 		EPCI et communes	ADEME, région, SIEM	Observateur 	Pilotes 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

Politiques liées : PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Action N° 4 Avoir un patrimoine public peu impactant

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de bâtiments publics rénovés annuellement	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Surface de bâtiments publics rénovés annuellement	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des rénovations annuelles atteignant des labels	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre de chaudières changées pour des moyens de chauffage "propres"	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des bâtiments publics équipés de moyens de chauffage "propres"	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre annuels de projets ENR sur les bâtiments publics	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des installations d'éclairage public performants	-	Communes, EPCI, PETR	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Puissance ENR (par type d'ENR) installée annuellement		Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Evolution de la production d'ENR sur les bâtiments publics		Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Evolution des consommations de l'éclairage public		Communes, EPCI, PETR	Annuelle

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles :  Climaxion Fonds Vert
---	---	---

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 5 Développer les ENR

Axe : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Planifier, animer et étudier les ENR&R pour rendre possible l'implantation des ENR&R</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir des conseils indépendants sur le type d'énergie à privilégier, par exemple en lien avec la Maison de l'Habitat Avoir une cartographie pour la sélection endroits favorables de type cadastre solaire dans le cadre de la démarche d'identification des Zones d'Accélération des ENR. (par exemple : friches industrielles pour le solaire, bâtiments industriels et agricoles) Travailler avec les gestionnaires des réseaux à l'adaptation des réseaux d'énergie Mettre en place une structure et une organisation permettant de faire remonter les informations sur les projets d'ENR&R du territoire <p>Veiller à l'intégration paysagère et environnementale des projets ENR'R</p>		PETR, communes	RTE, ENEDIS, EPCI	Pilote 	Partenaires 
<p>Accompagner les porteurs de projet dans le développement des ENR&R (solaire, géothermie, pompe à chaleur, biomasse, bois énergie, récupération de chaleur)</p> <ul style="list-style-type: none"> Energie solaire : <ul style="list-style-type: none"> Inciter les entreprises à faire des diagnostics sur leurs bâtiments ou parkings et les sensibiliser Communiquer vers les particuliers sur les nouvelles possibilités en matière d'autoconsommation et sur les conseillers indépendants et objectifs comme la Maison de l'Habitat Sensibiliser les agriculteurs au photovoltaïque Récupération de chaleur fatale : Promouvoir la récupération des chaleurs émises par les industries vers d'autres bâtiments Géothermie et pompes à chaleur : <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les ressources déjà disponibles (ex : exploitation pétrolière) Identifier les besoins pour développer des réseaux de chaleur performants Envisager des sondages pour délimiter les régions favorables à la géothermie Biomasse et bois énergie : <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une benne à bois en déchetterie pour valoriser le bois jeté, Sensibiliser aux potentiels de séquestration carbone des haies, bosquets ... Promouvoir les cultures à vocation énergétique type Miscanthus sur les surfaces en friches difficilement exploitables pour l'alimentation 		Porteurs de projets privés	Chambre d'agriculture Marne Développement	Observateur 	Observateur 

Action N° 5 Développer les ENR

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

Politiques liées : PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Cartographie type cadastre solaire réalisée (ZAENR)		EPCI / PETR	
Structure de suivi des projets ENR&R mise en place		PETR	
Nombre de projets ENR&R par an et par type.		Structure de suivi des projets ENR&R	
Part des déchetterie du territoire disposant d'une benne à bois		Syndicats de déchets	
Hectares de cultures à vocations énergétiques		RPG	

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la production ENR&R par type :			
Photovoltaïque	8 GWh en 2019	Observatoire Climat Air Énergie du Grand Est	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire Climat Air Énergie du Grand Est
Solaire thermique	0.3 GWh en 2019		
Géothermie	2,6 GWh en 2019 (+28 GWh de PAC aérothermique)		
Bois énergie / biomasse	0,5 GWh (cultures énergétiques)		
Eolienne	548 GWh en 2019		
Méthanisation	25 GWh		

Modalités de financement

Budget prévu  Inclus dans le fonctionnement et cotisations aux organismes tiers (Marne Développement)	Moyens  Mobilisation des acteurs de l'accompagnement	Financements disponibles :  Financements privés
---	---	---

Les actions déjà en cours :

--

2. AXE 2 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE

Action N° 6 Encourager des pratiques et techniques culturales plus respectueuses de l'environnement et moins émissives					
Axe : Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable					
Objectifs de l'action :					
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
Sous actions					
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Accompagner les agriculteurs dans la transition de leurs pratiques culturales <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et accompagner les agriculteurs aux pratiques par sous-secteurs sur les bénéfices et problèmes des différentes techniques (cultures d'hiver, goutte à goutte plutôt que d'autres modes d'irrigation, choix des variétés à diversifier, réutilisation des eaux ...) Accompagner au développement d'outils de transformation et de vente qui peuvent être amenés à changer dans le cadre de la diversification des cultures (par exemple : développer les débouchés des légumineuses), S'appuyer sur l'AMI « Prairie et Elevage en Bassée » : pour des activités agricoles rémunératrices en faveur de la biodiversité et de l'eau pour porter des actions en faveur d'une optimisation de la gestion des prairies Développer un conseil de gestion de l'eau pour uniformiser les pratiques 	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 
Améliorer les capacités de stockage par le sol du CO2 sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> Informers les agriculteurs sur les avantages et les bénéfices des pratiques permettant d'augmenter la séquestration carbone pour lutter contre la sensation de « perte de zone de culture » Communiquer sur les aides actuelles pour la plantation de haies et d'arbres Former et accompagner les agriculteurs à l'agroforesterie et à la gestion des haies bocagères en informant sur leurs bénéfices 		Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 
Réduire les émissions liées à l'activité agricole <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'enfouissement des engrais, les bonnes pratiques culturales et sensibiliser les agriculteurs (réunions 		Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA		Observateur	Partenaire (relais en

Action N° 6 Encourager des pratiques et techniques culturales plus respectueuses de l'environnement et moins émissives

d'information, entretiens, conseil, transmission d'informations et de documentation existantes ...)			Coopératives, Agence de l'eau		mise en relation) 
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'usage des biocarburants et d'énergies moins émissives pour les engins agricoles • Favoriser les échanges entre les agriculteurs pour permettre les échanges de bonnes pratiques et de lever certaines réticences 					

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

--

Politiques liées :

--

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'agriculteurs sensibilisés aux pratiques plus vertueuses		Chambre d'Agriculture	annuelle
Part des légumineuses dans les rotations		RPG	annuelle
Mètres linéaires de haies plantés		Chambre d'Agriculture	annuelle
Evolution de la surface d'agroforesterie sur le territoire		RPG	annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Consommations d'eau de l'agriculture		Agence de l'eau	annuelle
Evolution des émissions du secteur agricole	172,8 kteq CO2	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

Modalités de financement

Budget prévu 	Moyens  Convention Chambre d'Agriculture	Financements disponibles :  Agence de l'Eau
---	---	--

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 7 Appuyer la structuration d'une filière alimentaire locale

Axe : Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Réaliser un Projet alimentaire territorial qui s'intéresserait aux thématiques suivantes : recensement et mise en réseau des acteurs du territoire, lutte contre le gaspillage alimentaire, création d'une centrale d'achats ...</p>		PETR ou EPCI ()	Chambre d'agriculture Association Chlorophylle, CLIC à Sézanne	Pilote 	Pilote 
<p>Aider à la transformation sur les exploitations (programme LEADER)</p> <ul style="list-style-type: none"> Création, modernisation et/ou développement /ou de conditionnement Soutien aux études pour la mise en place de projet de transformation Mettre en réseau les acteurs pour coordonner les initiatives en matière de circuits courts 	2024	Porteurs privés	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture	Partenaire 	Partenaire 
<p>Aider à la commercialisation (programme LEADER)</p> <ul style="list-style-type: none"> En lien avec le PAT, impulser la création d'une coopérative de producteurs locaux du territoire Recenser les circuits courts et les AMAP du territoire et les communiquer aux habitants, Création ou développement de points de vente ou autres systèmes de commercialisation (LEADER) Matériel et équipement dédié exclusivement à la commercialisation sur les marchés ou autre commercialisation itinérante (LEADER) Soutien aux études pour la mise en place de projet de commercialisation (LEADER) 	2024	porteurs privés	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture	Partenaire 	Partenaire 
<p>Promouvoir les productions locales et sensibiliser le consommateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les habitants à l'intérêt de manger local, pour la santé et le climat, communiquer sur les principes d'alimentation saine et durable, Organiser des marchés de producteurs locaux, ... 	2024	Initiatives à faire émerger	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture / GEDA	Partenaire 	Partenaire 
<p>Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, de saison et bio</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'intégration des objectifs de la loi EGALIM dans les marchés de restauration scolaire Sensibiliser et former les agents en charge de ces services, 		EPCI/ Communes	Chambre d'Agriculture Bio en Grand Est	Observateur 	Pilote 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

Action N° 7 Appuyer la structuration d'une filière alimentaire locale

2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030

Politiques liées : LEADER

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de projets identifiés / soutenus / réalisés		Suivi du programme LEADER	
Couverture du territoire en point de distribution de produits locaux		EPCI / PETR	
Degré d'avancement des réflexions du PAT		EPCI/ communes / PETR	
Nombre d'actions de formation/ sensibilisation			

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu  Via ouverture ligne LEADER	Moyens  Appui aux porteurs via l'ingénierie LEADER	Financements disponibles :  Région, LEADER : 215 000 €
--	---	---

Les actions déjà en cours :

Durant l'année 2023, un temps de de sensibilisation et d'échanges sur l'opportunité d'une démarche de PAT a été conduit, conduisant les élus à ne pas se positionner sur l'appel à projets 2024. Néanmoins, les réflexions restent ouvertes et pourront évoluer durant la vie du PCAET. Parallèlement, des actions « isolées » en lien avec l'alimentation locale peuvent être conduites sur le territoire pour initier la démarche.

3. AXE 3 : FAVORISER UNE ECONOMIE RESILIENTE ET DURABLE

Action N° 8 Structurer la filière des professionnels pour la rénovation

Axe : Favoriser une économie résiliente et durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Etudier la mise en place d'une formation des professionnels du bâtiment aux enjeux énergétiques et aux solutions techniques plus durables (matériaux biosourcés, ressources locales, etc.)		Maison de l'habitat	FFB, CAPEB, Chambre des métiers, Ordre des architectes, EPCI	Pilote via la Maison de l'habitat 	Partenaires 
Communiquer sur les professionnels de la construction durable <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les artisans RGE • Sensibiliser les artisans non labellisés RGE à cette certification • Communiquer sur les artisans RGE au travers des conseils prodigués par la Maison de l'Habitat 		Maison de l'habitat	FFB, CAPEB, Chambre des métiers, Ordre des architectes, EPCI	Pilote via la maison de l'habitat 	Partenaires 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
CR activité Maison de l'Habitat			annuelle
Evolution du nombre d'artisans RGE sur le territoire	138 en septembre 2023	https://data.ademe.fr/datasets/liste-des-entreprises-rge-2	annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Action N° 8 Structurer la filière des professionnels pour la rénovation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 
---	---	---

Les actions déjà en cours :

Cette action est intégrée dans le conventionnement SARE 2021-2024. A voir sous quelles modalités cela sera poursuivi dans le cadre des pactes territoriaux avec l'Anah.

Action N° 9 Accompagner les entreprises et les industries dans leur transition énergétique

Axe : Favoriser une économie résiliente et durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Accompagner les acteurs économiques, notamment industriels, sur les sujets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité décarbonnée et éco-conduite - Eco-conception et valorisation des déchets - Démarches d'EIT et synergies inter-entreprises - Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES dans les process et dans les bâtiments - Promotion des ENR&R <p>Cet accompagnement prendra la forme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements thématiques locaux (1 à 2 par an) abordant nouveautés/ aides/ dispositifs et outils, retours d'expériences, sensibilisation... • Valorisation et participation aux réseaux départementaux, notamment Marne Industrie et • Accompagnement individuels (rencontre des dirigeants) 		Marne Développement	EPCI, PETR, ADEME, Région, CCI	Partenaire 	Partenaire 
<p>Accompagner la décarbonation de l'industrie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les projets de décarbonation des industries du territoire (rencontres individuelles). • Orienter et conseiller les industriels pour faciliter la réussite de leurs projets 		Marne Développement	EPCI, PETR, ADEME, Région, CCI	Observateur 	Partenaire 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de projets industriels d'ENR&R financés		Marne Développement	Annuelle

Action N° 9 Accompagner les entreprises et les industries dans leur transition énergétique

Nombre d'entreprises ayant réalisées des actions de sensibilisation à l'environnement		Marne Développement	Annuelle
Représentation des entreprises locales dans les réseaux		Marne Développement	Annuelle
Nombre d'événements organisés et participation locale		Marne Développement	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Puissance des projets industriels d'ENR&R		Marne Développement	
Evolution de la consommation du secteur industriel	815 GWh (en 2019)	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du secteur industriel	191 kteq CO2(en 2019)	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

Modalités de financement

Budget prévu  Inclus dans le financement par les EPCI et partenaires de Marne Développement	Moyens  Convention PETR / Marne Développement	Financements disponibles :  Financements thématiques AAP à identifier
--	---	--

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 10 Rénovier les bâtiments tertiaires

Axe : Favoriser une économie résiliente et durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Sensibiliser les professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer aux entreprises tertiaires les différentes aides (financières et techniques) disponibles en termes de rénovation du bâti : • Diagnostics possibles via la CCI et CA • CMA : Maison de l'Habitat, Aides Climaxion • Autres dispositifs (ORT, PVD, ...) • Impliquer les collectivités comme repères pour les petits commerces et petites structures : les former et documenter sur les relais et aides existants pour qu'elles puissent renseigner efficacement les entreprises qui viendraient les questionner 		Maison de l'habitat	, EPCI, PETR, ADEME, Région, Consulaires	Partenaire 	Partenaire 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'actions réalisées à destination des professionnels		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel d'entreprises tertiaires demandant des conseils de rénovation: Nombre d'actes B1 et B2 SARE		Maison de l'Habitat	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 
---	---	--

Action N° 10 Rénover les bâtiments tertiaires

Les actions déjà en cours :

--

4. AXE 4 : HABITER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Action N° 11 Promouvoir la sobriété et limiter l'empreinte environnementale de l'habitat						
Axe : Habiter durablement le territoire						
Objectifs de l'action :						
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)						
Sous actions						
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI	
Définir et mettre en œuvre un programme d'animation <ul style="list-style-type: none"> Organiser des balades thermiques Mettre en place une action communale et constituer une équipe capable de présenter ces enjeux, avec des supports pédagogiques Organiser une soirée ou un événement en lien avec la rénovation des logements par la collectivité avec les différents financeurs et acteurs de la thématique, etc. Présenter sur le site internet les compte-rendus des réunions d'information Rappeler les bonnes pratiques d'usages (aération, chauffage, cuisine, eau chaude sanitaire) par des articles et communiqués sur le site communal Renvoyer vers le site de la Maison de l'Habitat 		PETR / Maison de l'habitat	EPCI/ Communes	Pilote 	Partenaire 	
Orienter les administrés vers les bons relais et travaux les plus impactants <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les propriétaires, occupants, et bailleurs aux enjeux autour de la réduction de l'empreinte environnementale de l'habitat et sur les travaux de rénovation les plus impactants et sur les enjeux relatifs à la qualité de l'air. Relayer les aides, informations et structures existantes grâce aux bulletins municipaux, gazette (modes de chauffage, rénovation, ENR résidentielles ...) 		PETR/ Maison de l'habitat	EPCI/ Communes	Pilote 	Partenaire 	
Conditions de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Politiques liées :						
Suivi de l'action						
Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation						

Action N° 11 Promouvoir la sobriété et limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de balades thermiques		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel de participants aux balades thermiques		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel d'actions de sensibilisation autour des enjeux de l'habitat		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre de particuliers sollicitant des conseils auprès de la maison de l'habitat = nombre d'actes SARE		Maison de l'Habitat	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations résidentielles fossiles	104 GWh en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel	378 GWh en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel par habitant	10,87 MWh/hab en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du résidentiel par habitant	35 684 teq CO2 en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

Modalités de financement

Budget prévu 	Moyens  Conseillers rénovations mobilisés, en lien avec l'opérateur OPAH	Financements disponibles :  Programme SARE puis pacte territorial Anah (dynamique de la rénovation)
---	---	--

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 12 Rénover l'habitat privé et l'adapter au changement climatique

Axe : Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Accompagner les ménages <ul style="list-style-type: none"> Conseiller sur les solutions techniques et aider à la décision Identifier les démarches administratives et aides mobilisables et appuyer les ménages dans le parcours. Orienter vers un accompagnement à la définition d'un programme de travaux performant et adapté à la situation du ménage Proposer un accompagnement pour des publics ciblés si nécessaire. 	2024	PETR	MH Opérateur OPAH Anah	Pilote 	Observateur 
Financer les travaux <ul style="list-style-type: none"> Constituer et gérer un fonds d'intervention local, autour de priorités ciblées, facilitant le passage à l'acte des ménages, notamment les plus fragiles (en complémentarité des aides nationales) 	2024	PETR	EPCI Région	Pilote 	Observateur 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de particuliers accompagnés par la MH - actes A4 + OPAH		Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel de financements accordés par la OPAH / Aide locale /MPR		Maison de l'Habitat	Annuelle
Montant annuel total des financements accordés par la OPAH / Aide locale /MPR		Maison de l'Habitat	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Action N° 12 Rénover l'habitat privé et l'adapter au changement climatique

Evolution des consommations d'énergie du résidentiel	378 GWh en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel par habitant	10,87 MWh/hab en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du résidentiel	35 684 teq CO2 en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire
Evolution des émissions de GES du résidentiel par habitant	1,03 teq CO2/hab en 2019	ATMO	Selon la fréquence de mise à jour des inventaires de l'observatoire

Modalités de financement

Budget prévu  OPAH : SARE :	Moyens  0.2 ETP interne Opérateur OPAH Conseillers rénovation	Financements disponibles : 
--	--	--

Les actions déjà en cours :

Le territoire du PETR bénéficie d'un accompagnement des ménages via une contractualisation de l'OPAH d'une part et du SARE, en lien avec le Pays d'Epernay, qui permet de couvrir l'ensemble de la population jusqu'à fin 2024. Les modalités d'une contractualisation unique au sein d'un Pacte Territorial avec l'Anah à compter du 1^{er} janvier 2025 sont en cours de définition afin de maintenir le service et d'élargir l'accompagnement conformément au référentiel France Rénov'. L'aide locale est déjà instituée pour la période 2023-2026.

Action N° 13 Rénovier les logements collectifs sociaux et les adapter au changement climatique

Axe : Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Proposer des réunions d'informations à destination des bailleurs <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une réunion d'information entre le bailleur, les propriétaires occupants des bâtiments collectifs autre que le bailleur social avec les collectivités, l'Etat pour montrer l'état des bâtiments et ce qui est demandé par la loi • S'appuyer sur la cartographie des bâtiments collectifs pour identifier les bâtiments d'étiquette D et G prioritaires pour faire une programmation des réhabilitations et communiquer sur les aides disponibles 		Maison de l'Habitat		Partenaire 	Partenaire 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réunion d'information entre bailleur (social), propriétaires occupants réalisée		MH	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 
---	---	--

Les actions déjà en cours :

[Si pertinent, rédiger un paragraphe sur des projets déjà existants en lien avec l'action, l'illustrer avec des images, photos, graphiques et autres si existant]

Action N° 14 Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité

Axe : Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Poursuivre les actions du groupe de travail "précarité" dans le cadre de l'OPAH</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'un groupe partenarial regroupant les acteurs sociaux, afin de travailler à une orientation des ménages repérés via l'approche habitat/logement. 		PETR	Opérateur OPAH, acteurs sociaux, PDLHI, EPCI	Pilote 	partenaires via les CCAS 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Groupe créé		PETR	Annuelle
Nombre de réunions tenus / nombre de partenaires associés		PETR	Annuelle
Nombre de situations repérées/ traitées		PETR	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de projets soutenus		PETR	Annuelle
Economies d'énergies réalisées		PETR	Annuelle

Modalités de financement

Budget prévu  Inclus dans le fonctionnement du PETR, en lien avec l'OPAH/ SARE	Moyens  Mission du chargé de développement	Financements disponibles :  Anah (pacte territorial)
--	---	---

Les actions déjà en cours :

Action N° 14 Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité

--

Action N° 15 Protéger les écosystèmes

Axe : Habiter durablement le territoire

Objectifs de l'action :	<input type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Préserver la ressource en eau <ul style="list-style-type: none"> S'inspirer des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) existants sur d'autres territoires pour définir une feuille de route à l'échelle de chaque EPCI Installer des récupérateurs d'eaux de pluie sur les bâtiments publics dans les nouvelles constructions et lors des réhabilitations Lutte contre les fuites du réseau d'eau : planifier des travaux de renouvellement ou réparation des réseaux Elaborer des Contrats de Territoire Eau et Climat (CTEC) Encourager les particuliers à installer des récupérateurs d'eau 		EPCI, gestionnaires d'AEP	Agence de l'eau	Observateur 	Pilote 
Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement <ul style="list-style-type: none"> Eduquer à l'environnement et aux bénéfices des zones humides (Saint Gond, abords de la Seine) Organiser des programmes de sensibilisation auprès des publics scolaires, de la petite enfance avec des visites de sites naturels, explication des enjeux etc. Sur les sites naturels d'intérêt n'en disposant pas, installer des panneaux d'information à destination du grand public pour les sensibiliser à leur préservation 		Associations, Structures de gestion des sites	Agence de l'eau, structures de gestion des sites naturels	Observateur 	Partenaire 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
------	------	------	------	------	------	------

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux de fuites des réseaux	CCBC : 54,7% en 2021 (partie gérée en régie), 72,61% (partie gérée par Suez) CCSSOM : 79.2% en 2021 CCSM :	RPQS Eau	annuelle

Action N° 15 Protéger les écosystèmes

Nombres d'opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des scolaires et de la petite enfance			annuelle
Part des sites naturels d'intérêt disposant de panneaux d'information		EPCI, communes	annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations d'eau du territoire (m3)	CCBC : 334 533 m ³ en 2021 (partie gérée en régie), 165 147 m ³ (partie gérée par Suez)	RPQS Eau	annuelle
Quantités d'eau de stations d'épuration réutilisées	CCSSOM : 614 480 m ³ en 2021 CCSM :	RPQS Eau	annuelle

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 	Agence de l'eau
---	--	--	-----------------

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 16 Réduire la production de déchets

Axe : Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Faire des campagnes de prévention et sur la gestion des déchets <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une feuille de route de réduction de production de déchets • Dans le cadre de la loi AGEC, proposer à chaque habitant du territoire une solution de tri à la source de leur biodéchets (ramassage des biodéchets, composteurs individuels, composteurs collectifs, poules ...) • Sensibiliser via des campagnes de communication, des événements aux bonnes pratiques pour réduire la production de déchets et améliorer le tri, former au compostage • Réduire la fréquence de passage 	Durée du PCAET	EPCI	Syndicat de gestion des déchets SYVALOM	Observateur 	Pilote 
Promouvoir l'économie circulaire et réemploi (cf. LEADER) <ul style="list-style-type: none"> • Développer et promouvoir les acteurs de la réparation et du réemploi (ex : ressourceries) dans une démarche vertueuse et durable de réduction et valorisation des déchets • Sensibiliser et communiquer sur l'économie circulaire, le prêt, le réemploi (relayer les campagnes nationales, cartographie des acteurs, communication) • Développer un réseau d'acteurs de l'économie circulaire (accompagner le développement d'acteurs de l'ESS notamment commerces, ressourcerie ...) 		PETR	EPCI, Marne développement, CCI, région	Pilote 	Partenaires 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Part d'habitants disposant d'une solution de tri / gestion des biodéchets		EPCI / syndicats de déchets	Annuelle

Action N° 16 Réduire la production de déchets

Nombre annuel de campagnes de sensibilisation à la réduction et à la gestion des déchets		EPCI / syndicats de déchets	Annuelle
Nombre d'initiatives identifiées/ accompagnées		EPCI / syndicats de déchets	Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la quantité de déchets produits collectés	CCSSOM (chiffres 2021) : <ul style="list-style-type: none"> • OM : 5 449,29 t • EMR : 660,21 t • AV : 995,52 t • Déchetteries : 6411,32 t CCSM : RPQS CCBC : <ul style="list-style-type: none"> • Total : 4592,531 t • OMR : 1930,97 t • Recyclable : 233,95 • Verre : 331,097t 	RPQS Déchets	Annuelle
Evolution de la quantité de déchets produits collectés par habitant	CCSSOM : <ul style="list-style-type: none"> • OMR : 247 kg/hab • Tri : 30kg/hab • Déchetterie : 291 kg/hab • Verre : 45 kg/hab CCSM : RPQS	RPQS Déchets	Annuelle

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 	Ademe
---	---	--	-------

Les actions déjà en cours :

L'association PISTE porte depuis 2021 une réflexion sur l'implantation d'une ressourcerie sur le territoire. Cette action fait l'objet d'un suivi dans le cadre du PTRTE.

Action N° 17 Mettre en place un réseau de chaleur urbain

Axe : Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Etudier l'opportunité d'un réseau de chaleur sur la ville de Sézanne <ul style="list-style-type: none"> Etablir l'opportunité et la faisabilité du projet. Quantifier le potentiel et identifier les débouchés publiques et privées 	En cours (2024)	CCSSOM	ADEME	Observateur 	Pilote 
Déploiement selon conclusions de l'étape précédente					

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réseau de chaleur urbain créé			

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Quantité de chaleur fournie par le RCU	0 GWh	Bilan de fonctionnement du RCU	Annuelle

Modalités de financement

Budget prévu  Etude : 40 000 €	Moyens  Suivi par la collectivité Bureau d'études	Financements disponibles : 
--	---	--

Les actions déjà en cours :

Etude d'opportunité et de faisabilité lancée en 2023

5. AXE 5 : AMELIORER LA MOBILITE ET STRUCTURER UNE OFFRE PLUS DURABLE

Action N° 18 Coordonner la mobilité						
Axe : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable						
Objectifs de l'action :						
<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES					
<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique					
<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération					
<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations					
<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire					
<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique					
<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
Sous actions						
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI	
Mettre en place le comité des partenaires <ul style="list-style-type: none"> Mutualiser le comité des partenaires à l'échelle du PETR S'inscrire dans la dynamique du Bassin de Mobilité Sud Champagne 	2024	PETR / EPCI	Groupe "Famille Rurale"	Pilote 	Pilote 	
Promouvoir l'existant <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les entreprises et syndicats de transports scolaires pour les déplacements des salariés dans la mesure du possible, démocratiser leur accès et développer leurs passages hors temps scolaires Améliorer les transports vers les gares en faisant une étude des besoins, Communiquer sur les opportunités du covoiturage 	2024	EPCI		Partenaire 	Pilote 	
Initier un Plan de Mobilité Simplifié <ul style="list-style-type: none"> Faire un diagnostic de l'offre et de la demande en termes de mobilité Envisager un plan de mobilité simplifié adapté aux spécificités du territoire 	2026	en discussion soit PETR soit EPCI		A définir	A définir	
Conditions de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Politiques liées :						
Suivi de l'action						
Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation						
Indicateur	Valeur de référence si existante		Source de données	Fréquence d'actualisation		
Comité des partenaires créé			PETR / EPCI	1 fois		

Action N° 18 Coordonner la mobilité

Nombre de participants au comité des partenaires		Comité des partenaires	Annuelle
Etat des lieux des mobilités réalisé		PETR / EPCI	1 fois
Plan de mobilité simplifié réalisé		PETR / EPCI	1 fois
Diagnostic de l'offre et la demande en termes de mobilité réalisé		PETR / EPCI	1 fois
Page internet mobilité sur sites EPCI / PETR		PETR / EPCI	1 fois

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu  Intégré au fonctionnement des collectivités	Moyens 	Financements disponibles : 
---	--	--

Les actions déjà en cours :

La CCSSOM a engagé un travail d'enquête auprès des habitants de son territoire en 2024. L'analyse permettra d'initier la dynamique d'actions en faveur de la mobilité en zones rurales.

Action N° 19 Développer le co-voiturage

Axe : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Inciter au covoiturage par la mise à disposition d'outils (application locale) <ul style="list-style-type: none"> Etudier l'opportunité d'élargissement d'ecovoit Réaliser un benchmark des solutions de covoiturage 	2024	EPCI	PETR	Partenaire 	Pilotes 
Aménager des aires de covoiturage <ul style="list-style-type: none"> Identifier les parkings situés à des endroits stratégiques pour le covoiturage Identifier les zones nécessitant la création d'un nouveau parking ou d'une nouvelle aire de covoiturage Aménager ces aires de parking en privilégiant les terrains déjà artificialisés et aménagés et en pensant à la multimodalité (prévoir des stationnements vélo) Si une aire de covoiturage doit être réalisée sur un terrain non artificialisé, alors aménager l'aire de covoiturage de manière à réduire l'imperméabilisation (revêtement perméable, végétalisation ...) 	2024-2030	EPCI / Communes	PETR, EPCI	Partenaire 	Partenaires 
Développer des Plans de Déplacements InterEntreprises et l'autopartage <ul style="list-style-type: none"> Communiquer aux entreprises du territoire les avantages et accompagnements disponibles pour la réalisation de Plans de Déplacements InterEntreprises Identifier par zone d'activité les entreprises volontaires à la réalisation de Plans de Déplacements InterEntreprises Accompagner ces entreprises dans la réalisation de leurs plans 	A partir 2025	Marne Développement	AXON Câble	Observateur 	Partenaire 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Application disponible	-		1 ou 2 fois

Action N° 19 Développer le co-voiturage

Evolution du nombre d'utilisateurs		Application	Annuelle
Nombre annuel de trajets en covoiturage réalisés		RPC / Application	Annuelle
*	-		1 fois
Nombre d'aires de covoiturage aménagées			Annuelle
Nombre annuel d'entreprises du territoire sensibilisées aux Plans de Déplacements InterEntreprises			Annuelle
Part d'entreprises du territoire concernées par un Plans de Déplacements InterEntreprises			Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles :  Fonds Vert (mesure covoiturage)
--	--	---

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 20 Développer les modes actifs

Axe : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Développer les infrastructures cyclables <ul style="list-style-type: none"> Sécuriser l'accès à la véloroute et développer les pistes cyclables 	Durée du PCAET	EPCI / Communes	PETR	Observateur 	Partenaire 
Améliorer la marchabilité <ul style="list-style-type: none"> Créer des parkings relais aux entrées de ville, Généraliser les secteurs piétonnisés, Sécuriser l'accès piéton des abords d'écoles, Encourager les projets de pédibus 		Communes	EPCI, PETR	Observateur 	Partenaire 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Accès à la véloroute sécurisé			1 fois
Mètres linéaires de pistes cyclables créés / aménagés annuellement			Annuel

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 
---	---	--

Les actions déjà en cours :

Action N° 20 Développer les modes actifs

--

Action N° 21 Pérenniser les infrastructures de transport de marchandises

Axe : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
•					
Conserver et promouvoir les lignes Capillaires pour le fret ferroviaire <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les gestionnaires des lignes capillaires pour le fret ferroviaire pour s'assurer de leur pérennité 		EPCI	Etat / Région/ Chargeurs	Observateur 	Pilotes 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Recensement des besoins et contraintes réalisé			1 fois
Nombre d'entreprises engagées pour la mutualisation des transports			Annuelle
Lignes de fret conservées			Annuelle

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 
---	---	--

Les actions déjà en cours :

Action N° 21 Pérenniser les infrastructures de transport de marchandises

--

Action N° 22 Réduire l'impact des déplacements motorisés

Axe : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

Objectifs de l'action :	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Promouvoir les bonnes pratiques de mobilité auprès des professionnels (cf. FA 10) <ul style="list-style-type: none"> Former et sensibiliser à l'écoconduite les chauffeurs professionnels : contacter les entreprises du territoire pour identifier leurs besoins et pratiques actuelles Informers les employés de type chauffeurs sur leur consommation de carburant pour les sensibiliser aux avantages de l'éco-conduite Faire un retour aux professionnels sur les économies de carburant qu'ils réalisent 		Marne Développement	Entreprises de transport	Observateur 	Observateur 
Développer un réseau d'énergies "propres" <ul style="list-style-type: none"> Développer un réseau d'énergie "propre" : électricité, hydrogène, (bio)GnV et développer les bornes, (par exemple sur les parkings de covoiturage de l'action 24), et de manière équilibrée sur le territoire pour obtenir un maillage suffisamment dense. Trouver un équilibre entre les bornes permettent la recharge pour des déplacements de proximité moins rapides et celles plus rapides pour les déplacements « longue durée ». Identifier les entreprises devant installer des bornes de recharge et communiquer sur les bornes déjà existantes en lien avec le SDIR Réfléchir à l'implantation d'une station multi-énergie par EPCI. 		EPCI	SIEM	Observateur 	Pilotes 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de bornes électriques de recharge installées			Annuelle
Nombre annuel de bornes GnV installées			Annuelle

Action N° 22 Réduire l'impact des déplacements motorisés

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu	ETP	Financements disponibles :
		

Les actions déjà en cours :

--

6. AXE 6 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET

Action N° 23 Porter les enjeux Climat Air Energie dans les politiques du territoire						
Axe : Assurer la mise en œuvre du PCAET						
Objectifs de l'action :						
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES <input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations <input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)						
Sous actions						
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI	
Communiquer sur les enjeux Climat Air Energie <ul style="list-style-type: none"> Développer la pédagogie pour illustrer et rendre concrète la transition écologique en développant des formations, utilisant des outils Etudier les méthodes des autres territoires pour reproduire ce qui est adapté et intéressant pour le PETR et les EPCI. . 	Durée du PCAET	PETR et EPCI	Maison de l'habitat, Région	Pilote 	Pilotes 	
Se fixer des objectifs complémentaires du PCAET pour dynamiser la politique Climat Air Energie <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une Commission Développement Durable et l'utiliser pour arbitrer certaines décisions Imposer les enjeux du développement durable dans la grille de lecture et de décision des différents choix de la collectivité Viser l'obtention de labels pour motiver le territoire à s'engager (ex : Territoire Engagé pour la Transition Ecologique Climat Air Energie) Participer aux réseaux des acteurs de la transition 		EPCI Communes	PETR	Partenaire 	Pilotes 	
Conditions de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Politiques liées :						
Suivi de l'action						
Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation						
Indicateur	Valeur de référence si existante		Source de données	Fréquence d'actualisation		
Nombre annuel de communication, sensibilisation aux enjeux C.A.E réalisés				Annuelle		

Action N° 23 Porter les enjeux Climat Air Energie dans les politiques du territoire

Commission développement durable mise à place Démarches de labellisation en cours/ obtenues			1 fois Annuelle
--	--	--	------------------------

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation			
Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement

Budget prévu 	ETP 	Financements disponibles : 
---	---	--

Les actions déjà en cours :

--

Action N° 24 Coordonner et animer la transition Climat Air Energie

Axe : Assurer la mise en œuvre du PCAET

- Objectifs de l'action :**
- Réduction des GES
 - Sobriété énergétique
 - Développement des énergies renouvelables et de récupération
 - Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
 - Séquestration Carbone sur le territoire
 - Adaptation du territoire au changement climatique
 - Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)

Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p>Constituer et animer un comité de pilotage pérenne dédié au PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une gouvernance PCAET à l'échelle du PETR : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les parties prenantes à intégrer à ce Comité de Pilotage (au moins 1 élu et 1 agent de chaque collectivité, au moins 1 représentant du PETR). Associer les partenaires. ○ Fixer les modalités de fonctionnement de ce comité de pilotage ○ Organiser des rencontres annuelles • Suivre et communiquer sur les avancées du PCAET • Organiser l'évaluation à mi-parcours du PCAET (3 ans après le début de sa mise en œuvre) 	2024	PETR	<p>EPCI, Etat, Région, Ademe</p> <p>Chambre d'Agriculture, Marne Développement</p> <p>Conseil de développement</p>	<p>Pilote</p> 	<p>Partenaires</p> 
<p>S'appuyer sur les moyens financiers et humains existants pour l'animation du PCAET et en déployer de nouveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une mission d'animation du PCAET au sein de l'équipe du PETR • Etudier l'opportunité de mobiliser les outils financiers existants dans le cadre de Climaxion pour financer la politique Climat Air Energie au travers d'un ETP pour suivre la politique écologique ou des campagnes de communication 	A compter de 2025	PETR	<p>EPCI, Etat, Région, Ademe</p>	<p>Pilote</p> 	<p>Partenaires</p> 

Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Politiques liées :

Suivi de l'action

Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Comité de pilotage du PCAET créé			1 fois
Création du référentiel de suivi			1 fois

Action N° 24 Coordonner et animer la transition Climat Air Energie

Nombre de réunions annuelles du COPIL PCAET			Annuelle
Evaluation à mi-parcours du PCAET réalisée			1 fois

Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation			
Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

Modalités de financement			
Budget prévu  inclus dans l'EPT de direction	ETP  0,2	Financements disponibles : 	Climaxion, dispositif "Accélérateur de transition", CEP ADEME pour le financement des postes de chargé.e.s de mission Fonds vert (ingénierie)

Les actions déjà en cours :

RENDRE POSSIBLE LA TRANSFORMATION DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR PRÉSERVER LA PLANÈTE



Construction

Urbanisme

Territoire

Mobilité

*Transition
environnementale*

